

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFECOIS
SEANCE DU 21 OCTOBRE 2020**

Séance n°4 du 21 octobre 2020

Délibération n° 2020.2110.05

Objet : désignation des
représentants du PETR au CNAS.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 40
Nombre d'excusés avec pouvoir :
Nombre d'excusés :
Nombre d'absents :

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un octobre à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 16 octobre 2020, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : M. Thierry BASTIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : M. CROIZARD Christian – M. DANÈDE Laurent – M. BONNET Franck – M. DE LUSTRAC Jean-Marc – M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte – Mme MANDIN Frédérique – Mme BERNARD Anne-Marie – M. VIDAL Laurent – Mme SOURY Christine – M. RAINETEAU Jean – LAMAZIERES Véronique – M. TESSIER Jean-Luc – Mme CECCHIN Catherine – M. PANTIER Jean-Marie – Mme TEILLET Anne – Mme ROCHE Nadine – Mme BAUDRILLART Agnès – M. GUYON Jean-Guy – Mme GAGNAIRE Marie-Claire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : M. JOURDAN Pascal Olivier – M. BASTIER Thierry – M. DUPUIS José – M. MATHIEU Xavier – M. POUX Pierre – M. GEOFFROY Fabrice – MOREAU Carole – THOMAS Jean-Claude – THOMAS Hubert – BOUCHET Francine – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – REMY Catherine – M. FORT Jean-Paul - LALLEMENT Sylvie – CREMOUX Christine – GUILLONNEAU Séverine – AURICOSTE-TONKA Isabelle – SEGUINAR Claudy – BŒUF Pascal.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PETR DU PAYS DU RUFFÉCOIS AU CNAS :

Monsieur le Président rappelle la délibération du 21 février 2005 par laquelle le comité syndical a décidé d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Conformément au règlement de fonctionnement, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et un délégué représentant le collège des agents.

Le comité syndical après délibération et à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** de désigner les représentants suivants :

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PETR AU CNAS		
NOM	PRÉNOM	FONCTION
DANÈDE	Laurent	Délégué collège des élus
ARNAUD	Jacqueline	Déléguée collège des agents

- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,

Le Président

